



REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de MONLET

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2020

Compte rendu des délibérations

Présidence de Monsieur Michel DESSIMOND, Maire

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Raphaël SABY. Monsieur SABY est désigné par vote à main levée à l'unanimité.

Présents : Michel DESSIMOND, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Raphaël SABY, Eric SOUBEYRE, Christine VALENTIN

Absents excusés et dépôts de pouvoir : Frédéric DELOLME (pouvoir à Monsieur DESSIMOND), Valérie DRUART (pouvoir à Monsieur DESSIMOND).

- **Vote du budget de la station-service du Garay.** Le budget est voté à l'unanimité en équilibre à 500 565 € en exploitation et 111 779 € en investissement.
- **Vote du budget du lotissement de la Gare.** Le budget est voté à l'unanimité en équilibre à 71 004 € en exploitation et 135 251 € en investissement.
- **Vote des taux d'imposition.** Les taux des taxes foncières bâties et non bâties sont votés à l'unanimité, sans changement par rapport à l'exercice budgétaire précédent.
- **Vote du budget Principal 2020.** Le Budget Principal est adopté à l'unanimité en équilibre à 1 096 237 € en fonctionnement et 537 185 € en investissement.
- **Désignations de deux conseillers pour siéger à la Conférence Intercommunale du Logement.** Sont désignés à l'unanimité Messieurs Daniel PICOT et Laurent GARNIER.
- **Délégation de pouvoir au maire.** A l'unanimité, il est donné pouvoir au Maire pour signer la convention d'occupation privative d'un bien de section de Pouzols, pour l'installation d'un pylône porteur d'antennes téléphoniques afin d'éliminer les zones blanches sur la commune.
- **Délibération pour la desserte forestière.** Le projet de délibération concernant la desserte forestière du massif forestier de Moissac, en commun avec Félines et Bellevue-la-Montagne, est adopté à l'unanimité.

- **Délibération d'information sur le marché de voirie 2020.** Monsieur le Maire communique, qu'après examen par la Commission d'Appels d'Offres, l'entreprise COLAS a été retenue pour un montant HT de 83 207 €. Cet investissement subventionné à hauteur de 20 % en DETR.
- **Délibération de soutien au projet de déviation de la RN88.** Le projet de mise à deux fois deux voies de la RN88 au niveau de Saint-Hostien et du Pertuis, dans le respect des réglementations environnementales, jugé indispensable au développement économique de la Haute Loire, et essentiel en terme de sécurité des usagers est approuvé à l'unanimité.
- **Informations diverses :**
 - ❖ Un recensement des bouches incendies a été réalisé qui met en lumière de nombreux problèmes. Une étude est lancée en contact avec le Syndicat des Eaux et le SDIS pour déterminer une conduite à tenir.
 - ❖ Un point est fait sur les travaux à envisager sur les chemins ruraux, et le pont de Sibeyrot
 - ❖ Un point d'étape est fait sur l'avancement du projet de Résidence Séniors.